



Frais de déplacements domicile-travail

Par **tiph**, le **03/03/2008** à **13:17**

Je travaille dans une association pour un cdd de trois mois. Cette association se situe à plus de 50 Km de mon domicile. Pour y accéder je prends trois transports différents par jour. Ai-je droit à une indemnité de frais de transport?